

COMPTE-RENDU

| Nom | Présent | Destinataire du Compte- rendu | Nom | Présent | Destinataire du Compte- rendu |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| BUREAU DE L'URASCE | | | | | |
| FOURNIER Corinne (Présidente) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | LELEU Jocelyne (Trésorière) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| BADREAU Ghislaine (Vice-Présidente) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | DOSPITAL Hervé (Secrétaire) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| PRESIDENTS | | | | | |
| DELAGÉ Jacques (24) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | MOUNEYRES Serge (40) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| DOSPITAL Hervé (33) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | BREHAMEL Christian (47) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SIMONET Christophe (33 CETE) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | LELEU Jocelyne (64) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| AUTRES MEMBRES | | | | | |
| PRIVAT Françoise (40) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Jean-Louis CAMPERGUE (47) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Michel LAFON (24) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | CHANEL OLIVE Bruna (33 CETE) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Nadine LEMPEREUR (24) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

ORDRE DU JOUR :

- Assemblée Générale de l'URASCE
 - Rapport moral et d'activités de l'année 2012
 - Rapport financier année 2012
 - Élections du Vérificateur aux comptes
- Réunion régionale
 - Approbation du compte rendu de la réunion régionale du 28 septembre 2012
 - Mise en conformité des statuts de l'URASCE
 - Préparation du budget 2013

- Élaboration du calendrier des activités 2013 : Rallye Moto, Rallye Sécurité routière, Sentier du littoral, Participation au festival National du Spectacle ...
- Congrès FNASCE
- Informations fédérales
- Tour de table des ASCE et Questions diverses

---0000---

ASSEMBLEE GENERALE DE L'URASCE :

1 - Rapport moral et d'activités de l'année 2012

Corinne fait lecture du rapport moral et d'activités 2012.

Vote : le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité

2 - Rapport financier année 2012

Vote : le bilan financier 2012 est adopté à l'unanimité

Le vérificateur aux comptes par intérim (Jacques DELAGE) a vérifié les comptes ce jour. Il n'a pas fait de remarques et a donné quitus.

Corinne demandera à la Caisse d'Epargne pour ouvrir un livret et voir pour un accès par internet.

3 - Élection du Vérificateur aux comptes

Christophe SIMONET se porte candidat. Il est élu à l'unanimité.

REUNION REGIONALE :

4 - Approbation du compte rendu de la réunion précédente :

Il y a quelques observations sur le compte-rendu de la réunion précédente. Dans le point 4, le rapport de la cour des comptes ne demande pas précisément la vente des UA de la DIRM et pour le CEREMA rajouter le CETMEF.

5 - Mise en conformité des statuts de l'URASCE

Hervé présente le projet de statuts.

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée lors de la prochaine réunion régionale afin de voter la version définitive des statuts modifiés ainsi que le règlement intérieur.

6 - Préparation du budget 2013 :

Jocelyne propose le budget prévisionnel 2013.

Vote : le projet de budget 2013 est adopté à l'unanimité

7 - Élaboration du calendrier des activités 2013 :

Rallye Moto : Ce rallye proposé par le 40 est toujours d'actualité mais pas encore abouti. Il se fera dans les Landes plutôt qu'en Gironde, car plus facile à gérer pour le 40. Cette action est proposée le 7/8 septembre. Attention, l'assurance fédérale ne prend pas en compte les rallyes moto.

Rallye Sécurité routière : le dimanche 2 juin à Chapelle Aubareil (au nord de Sarlat) sur une journée. Ce rallye organisé par le 24 sera ouvert à la Région.

Sentier du littoral : Ce projet est remplacé par un week-end dans le 64 à Bidarray. Du vendredi soir au dimanche midi.

Rafting, randonnée et force basque peuvent être au programme.

Les dates proposées sont les week-end du 7/8 juin ou du 14/15 juin. Le prix maxi est de 113,50 €. Le week-end du 7/8 juin est préféré. L'hébergement est de 60 € par adulte et de 54 €.

Laisser le choix possible entre rafting et pelote basque pour le samedi après midi.

Rando du samedi matin et force basque du dimanche matin sont « imposées ».

La répartition proposée : 33 € URASCE, 30 € ASCE, 50 € Adhérent adultes et 40 € Adhérent enfants.

Jocelyne proposera une fiche d'inscription. Les inscriptions devront être faites avant le 27 avril (à préciser ultérieurement) (avant les vacances scolaires).

Participation au festival National du Spectacle : 11/12/13 octobre.

Spectacle Cro mignon de l'ASC EE 24.

Envisagé un spectacle au niveau régional : Ghislaine a une proposition sur vidéo à diffuser.

Week-end randonnée canal latéral de la Garonne : en 2014

8 - Congrès FNASCE :

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés.

Sont renouvelables au CDF : Odile Blanchet, Serge Nimesgern, Alain Hatton (ne se représente pas), Bruna Chanel-Olive, Philippe Sergent, Gérard Rolland. Il y a 11 postes.

Inscrits ou pré-inscrits à ce jour :

- ASCE 24 : 3
- ASCE 33 : 5
- ASCE 33 CETE : 3
- ASCE 40 : 4
- ASCE 47 : 3
- ASCEET 64 : 2

Il devrait y avoir une soirée des régions : on en saura plus après le séminaire CDF/PR de février.

Thème à débattre au congrès : Comment évoluer dans notre nouvel environnement ?

9 - Informations fédérales :

Martine MESGUISH a remplacé Brigitte POREE au BA de la FNASCE depuis le 1^{er} décembre.

Conformément à la convention nationale, un poste de MAD va être supprimé en 2013. Un autre devra l'être en 2014.

Joëlle rencontre le SG du ministère la semaine prochaine. Elle a déjà vu celui du ministère de l'Intérieur pour une convention pour les personnels DSCR transférés. Elle a vu également le préfigurateur du CEREMA.

La convention VNF est en cours de signature.

Il est rappelé que l'ASCE ne doit pas être « le banquier » du CLAS. Si on organise une activité commune, une convention financière doit être faite entre l'ASCE et le service.

Les stages FNASCE :

- Pas de stage de nouveaux élus de prévu.
- Stages compta / trésorerie (animés par Bruna) : deux stages sont envisagés au 1er semestre. Un à Toulouse et un à Nantes du 22 au 26 avril.

10 - Tour de table des ASCE et questions diverses :

Pourquoi ne pas faire un tee-shirt, polo ou chemise régional ? Un ou plusieurs devis seront demandés par Ghislaine.

24 : Pose la question du fonds de solidarité aux Unités d'Accueil. A quoi sert-il ? Les 0,50 € constitueront un fonds de solidarité permettant aux ASCE, ne possédant pas d'UA, d'en acquérir.

Remarque faite : Certaines ASCE posséderont alors en bien propre leur UA, alors qu'actuellement la majorité des ASCE dispose de biens de l'État par convention, précaire et révocable à tout moment, passée avec France Domaine. Il paraît plus pertinent de réserver le fonds de solidarité pour permettre l'achat d'un terrain de camping dont la capacité serait suffisante pour accueillir au minimum un mobil-home par ASCE.

33 : Le challenge de pétanque 2014 se déroulera en Gironde à Bassens fin août 2014.

33 CETE : néant

40 : néant

47 : Corinne demande quand Pierre Jean versera les sommes de l'arbre de Noël aux UT extérieures au 33. Ghislaine se renseigne auprès de Pierre-Jean.

64 : A eu une demande de séjour en UA d'une personne ayant 2 cartes (SNT et 47). Il est indiqué que cette même personne a procédé de la même façon en Gironde. Un seul dossier a été traité et le 33 lui a attribué un séjour selon ses critères.

Cette situation semble injuste au regard de la limitation des demandes à 5 par adhérent. Toutefois, on peut aussi considérer que cet adhérent paie deux cotisations.

Les couples qui prennent deux adhésions ont deux numéros de cartes et peuvent également faire 5 demandes chacun.

Deux pistes pour éviter ce genre de problèmes : demander aux adhérents ayant double carte de ne pas exagérer ou bien supprimer le blocage à 5 demandes.

La séance est levée à 13 h 00.

**PROCHAINE REUNION DE L'URASCE
organisée par l'ASCE 40 (lieu à définir)
Vendredi 24 mai 2013**

le secrétaire de L'URASCE



Hervé DOSPITAL

la Présidente de l'URASCE



Corinne FOURNIER